

L'EPINE BIRMANE

(actualisé au 10 04 05)

TOTALFINAELF doit rester en BIRMANIE



Depuis 1995, date de son implantation en Birmanie, le groupe pétrolier français Totalfinaelf se trouve confronté à des accusations, liées à sa présence dans un pays de dictature militaire particulièrement odieux à l'égard de ses minorités ethniques.

Au moment où la situation politique en Birmanie se détériore de jour en jour, l'intransigeance de la dictature militaire au pouvoir introduit une nouvelle problématique dans les relations internationales. Au nom des droits de l'homme ou de la démocratie, les Etats-Unis et l'Europe ont-ils le droit d'interférer dans les affaires d'un pays de l'ASEAN, (Associations des pays d'Asie du sud-est) ? La Chine comme la plupart des pays asiatiques appartenant à l'ASEAN refusent ce type d'ingérence. A la dernière réunion au sommet de l'ASEM (Asia Europe Meeting) à Hanoi en octobre 2004. le problème de la participation de la junte au pouvoir à Rangoun, s'était posé avec acuité. La récusation de la participation du Chef de l'Etat, le généralissime Than Shwe et de ses ministres militaires avait donné lieu à un compromis sur le nom du ministre des affaires étrangères, le seul civil du gouvernement. Ces conditions politiques s'ajoutaient aux pressions internationales de toutes sortes, notamment américaines pour l'application d'un embargo strict auquel la France et l'Europe ont adhéré en marge de la réunion d'Hanoi, sous condition qu'il ne soit pas rétroactif, ce qui a exclu pour le moment le groupe Total de son champ d'application.

Géopolitis a voulu en savoir plus et s'est rendu en Birmanie en 2004 après de nombreux séjours depuis 1996.

Historique

En 1995, après plus de deux ans d'études préliminaires, l'association de quatre partenaires, un américain, la société UNOCAL, un thaïlandais, PTTEP, un français, le groupe TOTALFINAELF, et le gouvernement du Myanmar par l'intermédiaire de la Compagnie nationale birmane, MOGE, (Myanma Oil and Gaz Enterprise) formait un consortium pour l'exploitation d'un gisement gazier en Mer d'Andaman, dans les eaux territoriales birmanes. L'ensemble du projet doté d'un budget d'un milliard de dollars, prit le nom de "Yadana" et comprenait une série d'installations en mer, prolongées par un gazoduc sous marin de 346 kilomètres et un gazoduc terrestre de 63 kilomètres en territoire birman, jusqu'à la frontière avec la Thaïlande. 80% des réserves de gaz de ce projet étaient destinées à l'alimentation de la centrale électrique Thaïlandaise de Ratchaburi près de Bangkok; les 20% restants devaient en principe être utilisés pour l'amélioration de la fourniture électrique de la capitale birmane, Rangoun (Yangon).

Le gisement de Yadana avait été mis en exploitation au début de 1999 pour acheminer une production de près de 15 millions de mètres cubes par jour. La fourniture à la Centrale électrique thaïlandaise démarra aussitôt en exécution d'un contrat d'achat signé en 1995. Depuis l'an 2000, le gisement de Yadana est entré dans une phase d'exploitation régulière sur des réserves prévues au rythme actuel pour une durée de trente ans.

Parallèlement, un deuxième projet de gisement gazier, celui de Yetagun, entré en service en avril 2000, avec pour opérateur l'anglais Premier Oil contraint de se retirer du Myanmar, sous la pression d'une ONG britannique, "Burma Campaign UK". Premier Oil a vendu ses parts à Petronas, société nationale malaise dont les partenaires sont Nippon Oil, le thaïlandais FTTEP, et la société nationale birmane MOGE. Situé dans le golfe de Martaban, ce champ d'exploitation de gaz est prolongé jusqu'à la frontière thaïlandaise par un pipe-line de 277 kilomètres dont 67 kilomètres en souterrain et 210 kilomètres sous la mer.

Deux Projets Controversés

Les deux projets réalisés grâce aux capitaux de sociétés occidentales, sont controversés et font l'objet de violentes attaques de la part de certains gouvernements et d'ONG. (Organisations non gouvernementales reconnues ou non par les Nations Unies) Celles-ci ont engagé une action pour déloger du pouvoir, les généraux birmans qui le détiennent illégalement depuis 1990. Les ONG les plus actives, "Action Birmanie", "Info Birmanie", "Earth Rights International", "Human Rights Watch", "FIDH". (Fédération internationale des droits de l'homme) reprochent au gouvernement de Yangon, des méthodes de gouvernement anti démocratiques, une politique génocidaire à l'égard des minorités ethniques insoumises au gouvernement central, la pratique généralisée du travail forcé pour le compte de l'armée, des déplacements massifs de populations, des exactions commises par une armée également ethnique, puisque composée à plus de 95% par des personnels appartenant à l'ethnie majoritaire Bamar. Les compagnies pétrolières sont accusées de faire le jeu de la dictature, d'enrichir les généraux en leur permettant notamment d'encaisser les dividendes du pétrole.

Investigation chez Total

Afin d'éclairer ce dossier, notre investigation s'est limitée au cas du groupe TotalFinaElf qui faisait naguère l'objet d'une instruction à Bruxelles. En vertu de la loi belge dite "de compétence universelle" rapportée depuis, un juge d'instruction bruxellois avait déclaré recevable la plainte de deux sujets de nationalité birmane, plainte reprise à son compte par un juge du tribunal français de Nanterre. Assistés de Me William Bourdon, secrétaire général de la Fédération Internationale des droits de l'homme, ils affirmeraient avoir été utilisés pour travailler sur le gazoduc, dans le cadre d'une levée de main d'œuvre forcée par l'armée birmane pour le compte du groupe pétrolier. Sur ce dossier comme d'ailleurs sur l'ensemble de l'affaire, Me W. Bourdon interrogé par Géopolitis, s'est abrité derrière le secret de l'instruction.

Dans un article publié dans la revue américaine "Forbes", le journaliste Michael Friedman expliquait le côté américain des griefs reprochés au groupe Total, griefs auxquels est associé le pétrolier américain Unocal partenaire du groupe français, malgré les pressions faites notamment par des juridictions fédérales en Californie. Afin que leurs plaintes fussent déclarées recevables aux Etats-Unis, les associations et groupements accusateurs avaient invoqué une loi édictée il y a 214 ans, en 1789, par les pères fondateurs des Etats Unis d'Amérique, "The Alien Tort Claims Act". Au terme de la loi, n'importe quelle juridiction fédérale américaine est habilitée à recevoir une plainte déposée par un non américain pour une violation de la loi internationale ou de la législation américaine. Récemment, on s'est référé à ATCA (Alien Tort Claims Act) pour poursuivre des sociétés multinationales pour des violations de la législation internationale dans des domaines comme l'environnement ou les droits de l'homme, même si la loi a été transgressée hors du territoire américain. L'utilisation de ce texte législatif, fait de "The Alien Tort claim Act" un moyen de pression qui permet d'élargir le champ de responsabilité des sociétés.

En s'appuyant sur le même texte, la société "Exxon Mobil" avait été poursuivie pour son action controversée en Indonésie. A propos de cette affaire, le Département d'Etat était intervenu, inquiet des répercussions possibles du texte de loi sur la liberté du gouvernement américain de décider des mesures antiterroristes. Dans un autre article publié dans la revue "Asia Times", il était fait état de l'accusation de kidnapping de travailleurs dans les villages birmans de la zone du gazoduc, de paiement de l'armée birmane par le groupe TotalFinaElf pour assurer la sécurité de la construction, du témoignage de deux anciens ouvriers birmans sur le site. Ces témoignages auraient été corroborés par deux anciens déserteurs

de l'armée birmane. D'autres accusations concernent des déplacements de population dans la zone du gazoduc, ainsi que l'utilisation de main d'œuvre recrutée par la force pour la construction d' "hélicopads" qui permettent un va et vient entre les plates-formes off-shore et la terre ferme.

Portées en justice en 1995, ces accusations intervenaient après une attaque de l'armée birmane contre des villageois karen, à proximité du chantier, dont le bilan s'élevait à cinq tués.

-Un Programme socio-économique hors norme

La société Totalfinaelf fut donc amenée à préciser son éthique d'entreprise applicable au groupe et à tous ses sous-traitants dont le critère principal reposait sur " le respect de la position des Nations Unies, de l'Union Européenne et du gouvernement français."

Sur des points plus spécifiques, le groupe pétrolier affirmait qu'il n'avait jamais utilisé le travail forcé, ni sur ses chantiers, ni sur ceux de ses sous-traitants. Tous les personnels temporaires embauchés localement, ont bénéficié de contrats de travail et ont été directement rémunérés sur une base minimale équivalant à vingt ou vingt cinq fois le salaire moyen d'un col blanc dans une entreprise birmane. Un seul village a été déplacé: il s'agit du village de Migyaunglang, situé à l'origine au bord de la rivière Dawey, transféré à environ cinq kilomètres. En 1997, Total qui avait reconstruit le village original, a offert à ceux qui le souhaitaient de revenir, ce qu'un tiers environ des villageois a accepté. De plus sur le trajet du gazoduc, les trente cinq mille habitants concernés sont les bénéficiaires d'un programme d'accompagnement socio-économique, d'abord au bénéfice de treize villages puis de dix villages supplémentaires à partir de 2001. Ce très vaste programme concerne l'éducation avec la construction et l'entretien de 24 écoles, la fourniture de matériel scolaire, de livres et de matériel multimédia. Dans le domaine de la Santé, le recrutement de douze médecins et 79 aides-soignantes a accompagné la construction de 7 dispensaires et cliniques et l'organisation de campagnes de vaccination contre la tuberculose, la diphtérie, la polio, la rougeole et depuis 1997 contre l'hépatite B. Un programme annexe de construction de puits et d'équipements de latrines a été également entrepris. Il faudrait ajouter les programmes d'élevage de poulets et de porcs, d'amélioration des cultures, d'infrastructures publiques: 16 ponts, 50 kilomètres de routes d'accès aux villages, approvisionnement en électricité et en eau. La société Total a répondu aussi aux accusations de destruction de l'environnement par un programme de réhabilitation des terrains dans leur aspect original afin de réduire au minimum, l'impact écologique du gazoduc. Ce programme est complété par la création d'une pépinière expérimentale qui fournit des semences diverses aux agriculteurs de la région ainsi qu'une aide technique pour adapter de nouvelles cultures comme le cacao dont quelques milliers de plants importés du Togo, ont fait l'objet d'une expérimentation préalable pour vérifier leur acclimatation. Enfin, plusieurs centaines d'hectares ont été rachetés par Total au gouvernement et redistribués par lots pour une plantation de palmiers à huile dont la production a enrichi les allocataires.

Les rapports de CDA et de Bernard Kourchner

A la demande de TotalFinaElf, une agence américaine indépendante de consultants spécialisés, CDA, (Collaborative for Development Action), a effectué deux missions en Myanmar en novembre 2002 et en mars 2003. Dans leur premier rapport, les experts de CDA rappellent que l'installation du chantier du gazoduc s'est effectuée dans une région où intervenait sporadiquement la guérilla Karen de la KNU qui disputait à l'armée régulière birmane un certain nombre de villages. Sous la menace, ceux-ci servaient d'auxiliaire forcé à l'une ou l'autre des parties. Les envoyés spéciaux de CDA affirment clairement qu'en matière de travail forcé, ils n'ont recueilli aucun témoignage sur place, dans ce qui est appelé "le corridor" du gazoduc. Chaque fois qu'ils ont été l'objet de tentatives de travail forcé de la part de l'armée, les villageois ont prévenu les responsables de Total. La direction de Yangon a systématiquement demandé aux responsables de MOGE (partenaire

birman) de faire cesser les pressions. Les ordres répercutés à l'échelon local ont été généralement respectés. De plus, Total a fait remettre aux habitants de la zone du gazoduc et afficher dans les villages, le texte de la loi dite "ordre 1-99" du gouvernement birman qui interdit le travail forcé mais que l'armée ne respecte pas. En revanche, le rapport de CDA indique qu'en dehors du "corridor Total", la situation n'est pas la même. Les militaires ont régulièrement recours au travail forcé ainsi qu'au prélèvement d'un impôt de l'ordre de 500 kyats par jour et par famille. En outre, les villageois sont tenus de fournir à l'armée, la nourriture dont elle a besoin. L'ordre 1.99 n'existe que sur le papier. CDA rapporte la réponse d'un habitant réquisitionné régulièrement: "...Même le chef de village ne peut pas refuser de travailler, (pour l'armée) alors moi, comment le pourrais-je ?..." Ainsi la zone du gazoduc apparaît comme une enclave privilégiée, même si elle n'a aucune existence légale.

Le rapport rendu par Bernard Kourchner en 2003, après une visite sur le site, confirme la réalité de ce programme social d'entreprise de plus d'un million deux cent mille dollars annuels au bénéfice exclusif des populations de la région de l'oléoduc. En février 2004, Geopolitis s'est rendu dans la zone et a pu procéder aux mêmes constatations. Le pasteur d'une église baptiste nous a dit que sa seule crainte était de voir l'armée birmane revenir, au cas où Total quitterait la région. Le groupe TotalFinaElf a fait remarquer que le reproche qui lui était fait d'enrichir la dictature et de lui permettre ainsi de perdurer était une anticipation. Jusqu'en 2005, les 15% de profits de la vente de gaz à la Thaïlande, représentant la part du partenaire birman MOGE, ont été affectés au remboursement de l'emprunt birman qui a servi à la capitalisation de l'entreprise. Certains cadres du groupe pétrolier ne cachaient pas, en 2004, que tout pouvait arriver et qu'un changement de gouvernement n'était pas à exclure et que dans ce cas, ce projet de portée limitée à sa zone d'implantation, apporterait une contribution non négligeable au développement économique de toute la Birmanie. De ce point de vue, on va jusqu'ici de déception en déception.

Après les incidents du 30 mai 2003, puis l'arrestation du Premier Ministre Khin Nyunt, la polémique sur la présence du groupe Total en Birmanie avait resurgi. Un ancien chef de la Sécurité du groupe Total sur le site aurait confirmé les accusations de travail forcé portées contre le groupe pétrolier; il aurait déclaré avoir vu l'armée birmane pousser des villageois en avant dans des champs de mines situés dans la zone Total et en aurait vu sauter un groupe sous ses yeux. L'intéressé a démenti les déclarations qui lui étaient prêtées. Au demeurant, la zone n'a jamais été minée et aucun des villageois habitant sur le site n'en a fait mention.

Dans cette affaire, quelques remarques s'imposent:

- L'implication du groupe TotalfinaElf dans des actes contraires à l'éthique ou aux valeurs de la démocratie n'a pas été jusqu'ici prouvée, soit que les témoignages concernent des faits intervenus avant le début du chantier soit que les témoins jetés en pâture dans un système juridique qui leur est étranger, n'aient surtout compris que le groupe pétrolier était capable de satisfaire leurs demandes d'indemnisation plutôt modestes à l'échelle d'un projet de un milliard de dollars, soit enfin que les faits allégués relèvent, pour ce qui est de la zone Total, de la plus pure affabulation. Ainsi, l'accusation de travail forcé confondrait la construction est-ouest du pipe line avec celle nord-sud, d'une voie de chemin de fer qui croise la route de l'oléoduc et n'a rien à voir ni de près ni de loin, avec le projet Yadana.

-Aussi bien le vrai problème ne réside pas dans la responsabilité d'un groupe international dont les activités interfèrent avec une situation dramatique de guerre civile, mais plutôt dans la division de l'opinion internationale devant le choix: être ou ne pas être présent dans le contexte d'une guerre où les populations civiles sont prises en otage entre une armée instrument d'un pouvoir dictatorial impitoyable et une guérilla en partie liée à des factions radicales souvent oppressives.

-La politique de la plupart des pays de l'ASEAN, de l'Union Européenne, du

gouvernement français, tout en encourageant l'opposition démocratique d'Aung San Suu Kyi, consiste à assurer une présence, non pour aider la junte à se maintenir au pouvoir, mais pour encourager un dialogue qui favorise le retour de la Birmanie au sein des démocraties. La présence de TotalFinaElf est un choix politique délibéré, approuvé par les gouvernements français qui se sont succédés depuis 1990. On peut en discuter le bien-fondé, mais c'est bien là, la question.

-La majorité des critiques les plus virulentes de la présence du groupe français en Myanmar, proviennent du milliardaire américano-hongrois, George Soros et des organisations qu'il contrôle. On peut donc se poser la question des intérêts que recouvrent l'ensemble des attaques contre des personnels du groupe pétrolier français, sur place au Myanmar, tous techniciens professionnels, encadrés par des anciens de Polytechnique ou des Mines de tous bords politiques, dont les préoccupations sont strictement de compétence professionnelle.

Dans les débuts de la présence du groupe français au Myanmar, le personnel français s'est trouvé désemparé devant une situation qui n'avait aucun précédent. La politique de communication du groupe, reflet des incertitudes d'un contexte de violences sournoises, n'a pas été à la hauteur de l'enjeu.

Depuis cinq ans, les attitudes ont changé.

Non seulement Total reconnaît le caractère antidémocratique du gouvernement militaire mais les responsables locaux du groupe pétrolier saisissent toute occasion pour rappeler aux responsables birmans avec lesquels ils sont en contact qu'ils n'approuvent pas leur système de coercition liberticide. On aurait tort de penser que la junte est insensible à ces remarques qui leur apportent une idée du pouls mondial et balisent les limites au delà desquelles elle pressent un danger latent pour son pouvoir. Ces critiques trouvent cependant leurs limites. La junte militaire birmane a "purgé" ses éléments partisans de méthodes de conciliation destinées à amadouer l'occident et à faire lever ou du moins adoucir l'embargo imposé par les USA et L'Europe.

Le durcissement des militaires à l'égard d'Aung San Suu Kyi maintenue en résidence surveillée, relève d'un défi à l'égard des Nations Unies. Les puissances occidentales hésitent à s'aliéner une partie non négligeable de l'Asie dont la plupart des pays dont la Chine, refusent pour les généraux birmans un ostracisme aussi radical que celui décrété par les Etats-Unis et l'Europe. En 2006, le Myanmar est appelé à prendre la présidence de l'ASEAN. Quelle sera alors la réaction de l'Europe si Aung San Suu Kyi est encore emprisonnée ? De nombreux opposants ont tenté une conciliation, comme le Dr. Zarni, leader du groupe en exil " Free Burma Coalition" qui s'est même rendu à Rangoun au début de l'année 2004 et a pu en ressortir, sans doute grâce à sa citoyenneté américaine.

Malgré son geste de libérer près de dix mille prisonniers, le chef de la Junte, le généralissime Than Shwe demeure intraitable. Il serait naïf de prendre son initiative pour un début de libéralisation. La situation de blocage politique qu'il a créée, a amené les Européens à décider à Hanoï d'un embargo plus dur qu'auparavant mais non rétroactif ; il ne concerne donc pas pour le moment l'action de Total. Il est cependant évident que les futures décisions de l'Europe à l'égard de la Birmanie auront un impact non négligeable sur la décision du groupe de partir ou de rester. S'il advenait que Total doive dans les mois à venir quitter la Birmanie ainsi que les autres sociétés occidentales présentes à Rangoun et sur le terrain d'autres sociétés pétrolières prendraient le relais comme la compagnie chinoise CNOOC ou la société malaise Pétronas qui a déjà récupéré le gazoduc britannique Yetagun, de la compagnie Premier Oil. **La présence de Total est garante du sort de trente cinq mille personnes qui bénéficient d'une vie décente et de la protection du groupe français** sans laquelle elles seraient livrées à l'arbitraire d'une armée sans scrupules. Sur le plan international, la présidente des Philippines a fait savoir au Conseil de Sécurité des Nations Unies que son pays entendait maintenir avec la Birmanie ses relations économiques tandis que la Chine et la Russie sont opposées à toute sanction .

L'embargo américain et européen demeure très isolé et a peu de chances d'aboutir à un résultat concret.

Les intérêts en jeu dépassent manifestement ceux de Total qui apparaissent comme minimes. Le groupe pétrolier français ne cache pas qu'il n'aurait aucune peine à partir si la démocratie ou les Droits de l'Homme avaient quelque chose à y gagner. Non seulement il trouverait preneur à bon prix pour sa participation mais il ne fait aucun doute que ce départ faciliterait encore un durcissement de la junte au pouvoir à Rangoun. Il faut en revanche espérer que les pays de l'ASEAN sortiront du piège dans lequel ils se sont fourvoyés en laissant approcher sans réagir la date fatidique de 2006 où Rangoun prendra la présidence tournante de l'organisation régionale. Singapour a bien demandé à ses collègues de mettre en demeure la junte soit de faire un geste en rendant sa liberté à Aung San Suu Kyi, soit de renoncer à son tour de présidence. On voit mal Rangoun se plier à l'un ou l'autre terme de cette alternative à moins que Pékin ne s'associe aux pressions des autres pays asiatiques. On peut évidemment toujours rêver.

Jean-Claude Courdy

www.geopolitis.net